



Tarifs location 2019



Pour vous inscrire (Par courrier uniquement) :

- utiliser le **bon de réservation (page 2)** si possible indiquer plusieurs sites, **joindre chèque ou chèques vacances**.
- **Joindre la (ou les) copie(s) du dernier avis d'imposition avec le bon de réservation (en cas d'absence, le tarif le plus élevé « QF 3 » sera appliqué).**

Pour tout renseignement concernant les réservations veuillez vous adresser à vos correspondants locaux

Vous partez...	Vous louez à la nuit : Tarifs selon tranche QF (calcul et grille p.3) :	Vous louez à la semaine : Tarifs selon tranche QF (calcul et grille p.3)
(A) - Hors vacances scolaires : de l'ouverture des campings jusqu'à leur fermeture et hors vacances juillet et août	QF 1 : 10 € QF 2 : 15 € QF 3 : 20 €	QF 1 : 60 € QF 2 : 100 € QF 3 : 140 €
(B) - Pendant les vacances scolaires du 06 avril au 22 avril, - En Corse ou à l'étranger (de l'ouverture des campings jusqu'à leur fermeture hors vacances juillet et août)	QF 1 : 20 € QF 2 : 25 € QF 3 : 30 €	QF 1 : 110 € QF 2 : 140 € QF 3 : 170 €

Vous pouvez découvrir la liste des destinations et des campings sur les sites de **Palmiers Océan** : www.palmiers-ocean.fr

Chaque correspondant local dispose de catalogue consultable sur place.

réponse sous 15 jours (par mail, courrier, ou auprès de votre correspondant local), un seul séjour subventionné . (Modalités et calcul page 3)

Attention : bien vérifier le type et la capacité de l'hébergement ainsi que le nombre de personnes autorisées dans l'hébergement (aucune personne supplémentaire ne sera acceptée)

Les prix ne comprennent pas :

- La taxe de séjour (à régler sur place)
- Les animaux : animal accepté sous certaines conditions et dans certains établissements (voir sur site des campings demandés)
- La fourniture des draps (voir auprès du camping)
- Autres suppléments (caution demandée à l'arrivée, ...) voir auprès de chaque camping
-

Conditions spécifiques auprès de chaque site (à consulter)



FICHE DE PRE- RESERVATION

Réservation (par courrier exclusivement) à :

SILLÉ Sophie / COCHELIN Guy - DDPP 49 – ASMA 49 – Service ESPAAP - Cité administrative - bât P - 49047 ANGERS Cedex 01

Seuls, la fiche de pré-réservation dûment complétée , accompagnée du chèque (à l'ordre de l'ASMA 49) ou chèques vacances, du montant total à payer seront pris en compte

	Camping/ Destination / Département (n°)	Date arrivée	Date de départ
1 ^{er} choix			
2 ^{ème} choix			
3 ^{ème} choix			

Identité du demandeur :

NOM	Prénom :	Téléphone :
Courriel :@.....		
Adresse administrative ou personnelle :		

Structure (cocher) :

- | | | |
|-----------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> DDPP | <input type="checkbox"/> AGRO CAMPUS OUEST | |
| <input type="checkbox"/> DDT | <input type="checkbox"/> LSV – ANSES | |
| <input type="checkbox"/> LEGTA Le Fresne | <input type="checkbox"/> DRAAF – SRISE | <input type="checkbox"/> retraité(e) |
| <input type="checkbox"/> LPA Montreuil Bellay | <input type="checkbox"/> IFCE – HN | <input type="checkbox"/> autres (préciser) : |

Noms des participants (obligatoire), Seules les personnes inscrites pourront bénéficier du logement

	Nom :	Prénom :	Date de Naissance :
1			
2			
3			
4			
5			
6			

N° QF : (selon calcul du QF décrit en page 3, justificatifs à fournir pour les QF 2 et QF 3)

Nbre de jour(s) :X (tarif selon QF)	€	= EUROS
La semaine : 1 X (tarif selon QF)	€	= EUROS
Séjour non subventionné :X [tarif selon QF..... +10 €]		= EUROS
TOTAL		 EUROS

Date :

Signature :

Grille des QF

QF 1 :	de 0 à 724 €
QF 2 :	de 725 à 953 €
QF 3 :	954 € et plus

Comment calculer votre QF ?

Les tarifs des séjours sont calculés selon le QF pour les agents relevant de l'ASMA, leur conjoint ou concubin, leurs enfants fiscalement à charge.

Pour les personnes seules n'ayant qu'une part fiscale, rajouter 1/4 de part c'est-à-dire, diviser le R par 15.

$$\text{QF} = \frac{\text{R}}{12 \times \text{nombre de parts}} \text{ soit } \frac{\text{R}}{12 \times \dots} = \dots \text{ €}$$

R = Revenu fiscal de référence du dernier avis d'imposition

Pour vous inscrire (**Par courrier uniquement**) :

- utiliser le **bon de réservation (page 2)** si possible indiquer plusieurs sites, joindre chèque ou chèques vacances.
- Joindre la copie ou les copies du dernier avis d'imposition avec le bon de réservation (en cas d'oubli, le tarif le plus élevé « QF 3 » sera appliqué).

- Les réservations incomplètes seront refusées

- Annulation possible sans conditions 25 jours avant la date départ et avec justificatif 1 semaine avant (dans le cas contraire le chèque ne sera pas restitué).

- Les chèques vacances sont acceptés. Encaissement des chèques dès validation de la réservation.

- Pour 6 pers : Mobilhome 3 ch selon disponibilités

Modalités et calcul séjour non subventionné

Un séjour correspond à la première demande faite auprès du prestataire .: Un second séjour peut être demandé mais il ne sera pas subventionné : 10€ doivent être ajoutés au tarif des QF

à la nuit : 1^{er} séjour subventionné = premier séjour de 1 à 7 nuits maximum , les autres nuits ne sont pas subventionnées

à la semaine : 1 séjour subventionné =1 semaine maximum...

<u>Palmiers Océan</u> : (nuits ou semaines) X [tarif selon QF € +10 €] EUROS
------------------------------------------------------------------------------	-------------